

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2012)
Heft: 1942

Artikel: Suisse - Union européenne : prélude
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024544>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suisse – Union européenne. Prélude

André Gavillet • 3 février 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/19674>

Les relations de la Suisse avec l'Europe à la lumière de la présidentielle française

Vous n'avez pas pu y échapper, le branle-bas est général. Les Français doivent élire (ou réélire, disent ceux qui sont déjà dans la place) le Président de la République. Voisins et francophones, nous observons l'outre-Jura avec une curiosité critique et frontalière. L'affrontement français nous incitera peut-être, en retour, à un réexamen du pouvoir en Suisse.

Les candidats français disent «*je*»: j'augmenterai le Smic, je créerai une banque pour les PME, je développerai en priorité la formation professionnelle. Le pronom n'est jamais collectif, «*nous*» ne fait pas partie de leur vocabulaire. Ce «*je*» n'est pas d'orgueil, mais l'expression d'un pouvoir personnalisé. Même si certains songent à des réformes qui seraient celles de la VI^e République, ils parlent spontanément la langue maternelle, le «*Gaullien*» de la Ve.

C'est ainsi que disparaît toute référence au Parlement. Il va sans dire qu'il mettra en forme et votera les propositions du «*je*» présidentiel. Pourtant, il n'est pas certain que le parti majoritaire détiendra la majorité absolue, une cohabitation n'est pas exclue. Ces hypothèses pessimistes, il serait inconvenant de les évoquer. «*Je*» présuppose que l'accord du Parlement sera acquis, et les godillots en état de

marche.

Les candidats à la présidentielle, pour justifier leur vocation, se disent volontiers «*appelés*». Ils ne sont pas limités par leur parti. Appel n'est pas appareil. Plusieurs évoquent la rencontre d'un homme avec le (son) peuple.

En deçà du Jura

La Suisse, en contraste, semble équilibrer les pouvoirs au lieu de les concentrer, même si un Blocher a pu rêver de cette «*rencontre*» entre un homme et le peuple.

Il n'est pas nécessaire de citer toutes les branches de l'arbre du pouvoir helvétique: les compétences des cantons, le bicamérisme, la répartition interpartis du gouvernement, la collégialité, etc. Avec une telle structure diversifiée, au plus près du terrain, l'acceptation des décisions de l'autorité devrait être facilitée (à défaut, la voie référendaire est possible) et l'esprit d'innovation stimulé.

Or, un rapide constat révèle des embourbements. En mars, peuple et cantons auront à voter sur six objets, dont plusieurs de portée très sectorielle. Une vingtaine d'initiatives attendent, ayant déjà recueilli les signatures exigées, ou sur le point de le faire.

Le travail parlementaire révèle des dysfonctionnements de même nature. Les commissions saisies d'une proposition de loi ne se contentent pas de l'amender mais, quand il s'agit

d'objets de grande répercussion sociale, elles prennent le temps de rédiger un autre projet. Elles se substituent au Conseil fédéral. Aux antipodes de la politique du «*je*» présidentiel français... Les godillots deviennent chaussures à son pied. Cette faiblesse du gouvernement helvétique, qui n'est pas responsable au sens institutionnel devant le Parlement, laisse une large place au lobbyisme. On parle donc de restructurer le Conseil fédéral. Voir les multiples propositions: secrétariats d'Etat, ministres, *alter ego*, nombre de conseillers fédéraux (cinq ou neuf), présidence renforcée, etc. Toutes ces propositions sont restées dans les tiroirs ou ont été refusées par le Parlement ou le peuple.

Union européenne

Il n'est pas question d'attendre que les constitutionnalistes aient redessiné un Conseil fédéral. Il faut faire avec. Car l'Union européenne ne veut plus attendre. La Suisse, certes horlogère, a suffisamment joué la montre. On n'a plus besoin de rapports qui définissent les trois options de nos relations avec l'UE (bilatérales, partenariat, adhésion). S'impose le partenariat, qui présuppose une solution au problème de la cohabitation de la démocratie directe avec le droit européen et la révision de la politique fiscale des cantons.

Il n'y aura pas de solution si le Conseil fédéral et les responsables des groupes parlementaires ne prennent pas

de la hauteur. Il ne s'agit pas de défendre pied à pied des pratiques qui nous ont enrichi.

La question historique est celle de notre loyauté européenne. DP reviendra obstinément sur

ce sujet, qui n'est pas un sujet d'article mais un choix national.

Démocratie? Ploutocratie?

Jean-Pierre Ghelfi • 3 février 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/19669>

Un regard suisse sur la présidentielle américaine

Money, money, money.

Comment les préliminaires de la campagne présidentielle américaine pourraient-ils se dérouler autrement que dans la chanson du groupe ABBA?

Il est cependant curieux d'observer les critiques virulentes adressées à l'encontre du financier Mitt Romney, ancien gouverneur du Massachusetts, par ses coreligionnaires républicains. C'est un peu le monde à l'envers, si l'on considère que ce parti est celui de l'économie et de la finance, dont les élus défendent becs et ongles «*Wall Street*».

Mitt Romney, avec quelques centaines de millions, est certes plus fortuné que son dernier (?) challenger Newt Gingrich. L'important n'est pas que l'un soit plus riche que l'autre, c'est qu'ils appartiennent tous deux à la catégorie du 1%, dont la limite inférieure se situe à 9 millions de dollars.

Le tableau est encore plus explicite s'agissant des revenus. Pratiquement tous les candidats républicains (passés ou présents) appartiennent au 1%, soit davantage que 700'000 \$ par année.

Pour ne pas être en reste, notons que Barack Obama figure également dans le 1% s'agissant de sa fortune et de son revenu.

L'argent personnel des candidats n'est toutefois qu'une petite partie de l'histoire. Depuis l'été dernier, deux décisions judiciaires, dont l'une de la Cour suprême, permettent aux individus et sociétés de donner autant d'argent qu'ils le veulent à des «*super comités d'action civique*» (*super-PACs*) pour les causes qu'ils entendent défendre, à condition toutefois que ces comités soient indépendants des candidats. Indépendance évidemment toute factice puisque ces comités sont généralement dirigés par d'anciens collaborateurs des candidats.

Ce n'est donc pas vraiment une surprise de lire que le coût de la future campagne présidentielle sera «*astronomique*» - on parle d'un milliard de dollars. Mais cela conduit assez naturellement à poser la question du fonctionnement d'un système où l'argent joue un rôle si important. Démocratie? Ploutocratie?

De quoi alimenter les réflexions des 99% qui peuvent légitimement se demander ce que le 1% sait réellement de leurs conditions de travail et de vie, de leurs besoins et de leurs attentes. Toute analogie avec les nombreux multimillionnaires de l'UDC ou le chef du département fédéral de l'économie ne serait pas vraiment fortuite.

Chacun sait en effet qu'il n'est pas nécessaire de créer en Suisse de pseudo-comités d'action civique pour financer de manière plus ou moins occulte des campagnes électorales puisque les partis ne sont pas tenus d'informer sur leur financement.